



SYNDICAT **C.G.T.** T.A.M. - D.P.E.

Le 24 janvier 2020.

OPERATION CHARIVARI Le Syndicat **CGT** TAM DPE sur tous les fronts

Depuis le 05 décembre 2019, vos militants du syndicat **CGT** TAM DPE engagent sans relâche plusieurs actions de terrain sur différents sites de la SMM/DPE, du ST TAM et plus récemment sur la TIRU de St Ouen en interpro, montrant ainsi leur pleine capacité à mener des opérations de mécontentement concrètes visant à impacter directement ou indirectement tous les secteurs d'activité couverts par les personnels qu'il représente.

S'ajoute à cela, leur mobilisation dans les manifestations intersyndicales.

Durant ses actions, votre syndicat n'a pas manqué de rappeler à la DPE et aux TAM vos revendications inscrites dans notre préavis de grève spécifique du 26/11/2019 et dans l'attente d'être reçu en vue d'une sortie de crise favorable :

- La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite, et le retrait du projet de système par points voulu par le gouvernement ;
- La non application de la loi dite de « transformation de la Fonction publique » à la ville de Paris ;
- L'abandon de la fusion CHSCT/CT et maintien des Elus en CAP en matière de promotions, mutations... ;
- L'abandon de la nouvelle sanction disciplinaire des 3 jours de mise à pied ;
- Le maintien du droit constitutionnel des grèves en abrogeant les délais de prévenance de 48 heures et sur des journées de grève indivisibles ;
- L'abandon du détachement d'office d'agents en cas d'externalisation des services vers le privé ;
- Le maintien de l'accord cadre ARTT de 2001 et notamment sur la question des 8 jours de congés supplémentaires ;
- L'ouverture rapide de négociations dans la lutte contre la souffrance au travail grandissante dans nos services ;
- Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1 800 €, des pensions et des minimas sociaux ;
- La pérennisation de nos Services pour tous les usagers(es) avec la remunicipalisation complète des Services de prestations aux TAM ou des tâches de collecte et de nettoyage mécanisé concédés aux entreprises privées ainsi qu'un vrai plan garage ;
- La mise en place d'une qualification de la reconnaissance des métiers poids lourd pour les Adjointes techniques de la maintenance automobile du STTAM et de la SMM/DPE ;
- La revalorisation de la prime carburant figée depuis 2011 pour les TAM et pour la DPE ;
- La mise en place pérenne de frais de mission (transport et repas) dans le cadre de formations métiers ou obligatoires en toutes circonstances d'horaires et de lieux ;
- L'attribution d'une Nouvelle Bonification Indiciaire, Zone Urbaine Sensible, (NBI ZUS) de 20 points d'indice/an aux Conducteurs (trices) des TAM ;
- La possibilité dérogatoire pour les agents du ST TAM et de la SMM/DPE devant se rendre à leur travail avec leurs véhicules personnels lors des pics de pollution et sans restriction de vignette Crit'air.

Face au mécontentement grandissant des personnels et aux attaques du gouvernement sur le projet de réforme des retraites et de manière générale, sur l'absence de réponses favorables de l'administration à vos revendications, votre syndicat **CGT TAM DPE** ne lâche rien et continue à s'inscrire avec vous dans une lutte durable.

